

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de PIBRAC

Numéro SIRET : **26310114900015**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COLOMIERS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET C.C.A.S.

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20200730-202007DEAC09-
AI
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

Code INSEE 31417	Commune de PIBRAC BUDGET C.C.A.S.	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 648
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	22
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	66,63	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	68,81	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	8,05	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,42%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,82%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,70%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes, communauté de communes à fiscalité unique, communauté de communes à fiscalité unique et à compétence élargie, communauté de communes à fiscalité unique et à compétence élargie et communauté de communes à fiscalité unique et à compétence élargie) des informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

031-219404177-20200730-202007DEAC09-AI
Date de téltransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	580 946,60	595 171,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 14 224,40	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	595 171,00	595 171,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	70 209,38	4 749,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 65 460,38
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	70 209,38	70 209,38
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	665 380,38	665 380,38

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20200730-202007DEAC09-
A1
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	199 473,00	0,00	195 379,60		195 379,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	173 719,00	0,00	163 778,00		163 778,00
65	Autres charges de gestion courante	161 000,00	0,00	216 940,00		216 940,00
Total des dépenses de gestion courante		534 192,00	0,00	576 097,60		576 097,60
66	Charges financières	200,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	100,00		100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		535 092,00	0,00	576 197,60		576 197,60
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	7 358,81		4 749,00		4 749,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 358,81		4 749,00		4 749,00
TOTAL		542 450,81	0,00	580 946,60		580 946,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 224,40
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 171,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	1 615,00		1 615,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	178 899,79	0,00	208 800,00		208 800,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	308 000,00	0,00	341 388,00		341 388,00
75	Autres produits de gestion courante	18 294,00	0,00	39 700,00		39 700,00
Total des recettes réelles de gestion courante		505 193,79	0,00	591 503,00		591 503,00
76	Produits financiers	12 541,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	3 600,00		3 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		517 734,79	0,00	595 103,00		595 103,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	471,60		68,00		68,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		471,60		68,00		68,00
TOTAL		518 206,39	0,00	595 171,00		595 171,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 171,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 681,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<p style="color: red;">Accusé de réception en préfecture 031-213104177-20200730-202007DEAC09-AI Date de télétransmission : 03/08/2020 Date de réception préfecture : 03/08/2020</p>

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	1 000,00		1 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	67 516,91	0,00	68 640,00		68 640,00
	Total des dépenses d'équipement	67 516,91	0,00	69 640,00		69 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	501,38		501,38
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	500,00	0,00	501,38		501,38
	Total des dépenses réelles d'investissement	68 016,91	0,00	70 141,38		70 141,38
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	471,60		68,00		68,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	471,60		68,00		68,00
	TOTAL	68 488,51	0,00	70 209,38		70 209,38

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 209,38
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 358,81		4 749,00		4 749,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 358,81		4 749,00		4 749,00
	TOTAL	7 358,81	0,00	4 749,00		4 749,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	65 460,38
---	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 209,38
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 681,00
--	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	195 379,60		195 379,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 778,00		163 778,00
65	Autres charges de gestion courante	216 940,00		216 940,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 749,00	4 749,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		576 197,60	4 749,00	580 946,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 224,40
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 171,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	68,00	68,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	68 640,00		68 640,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	501,38	0,00	501,38
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		70 141,38	68,00	70 209,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 209,38
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 615,00		1 615,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	208 800,00		208 800,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	341 388,00		341 388,00
75	Autres produits de gestion courante	39 700,00	0,00	39 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00	68,00	3 668,00
	Recettes de fonctionnement - Total	595 103,00	68,00	595 171,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

595 171,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 749,00	4 749,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	4 749,00	4 749,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

65 460,38

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

70 209,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	199 473,00	195 379,60	
60611	Eau et assainissement	500,00	500,60	
60612	Énergie - Électricité	10 000,00	10 000,00	
60613	Chauffage	12 000,00	8 000,00	
60622	Carburants	81,00	500,00	
60623	Alimentation	780,00	500,00	
60632	Fournitures de petit équipement		150,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	900,00	
6067	Fournitures scolaires		150,00	
6068	Autres matières et fournitures	1 775,00	51,00	
611	Contrats de prestations de services	91 700,00	90 000,00	
6132	Locations immobilières	400,00	400,00	
6135	Locations mobilières	2 741,00	3 154,00	
61551	Matériel roulant	200,00	700,00	
61558	Autres biens mobiliers	350,00	0,00	
6156	Maintenance	6 000,00	7 004,00	
6168	Autres primes d'assurance	800,00	950,00	
6182	Documentation générale et technique	600,00	550,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	200,00	
6188	Autres frais divers	40 000,00	42 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	330,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	21 000,00	22 000,00	
6237	Publications	266,00	270,00	
6247	Transports collectifs	3 000,00	2 300,00	
6251	Voyages et déplacements	850,00	300,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00	800,00	
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	3 500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	173 719,00	163 778,00	
6331	Versement de transport		0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	237,00	87,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 008,00	1 747,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	301,00	262,00	
64111	Rémunération principale	71 426,00	89 761,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 457,00	1 306,00	
64118	Autres indemnités	12 104,00	21 197,00	
64131	Rémunérations	30 782,00	0,00	
64138	Autres indemnités	2 508,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 766,00	8 630,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 863,00	27 921,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 384,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	6 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 272,00	4 586,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 110,00	1 509,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	501,00	772,00	
65	Autres charges de gestion courante	161 000,00	216 940,00	
6561	Secours d'urgence	25 000,00	21 000,00	
6562	Aides	6 000,00	5 940,00	
657348	Autres communes	10 000,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	120 000,00	190 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	534 192,00	576 097,60	
66	Charges financières (b)	200,00	0,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	200,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	100,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100,00	100,00	

Accusé de réception en préfecture
031 213104177 20200730 202007DEAC09-
A1
Date de télérmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	500,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		535 092,00	576 197,60	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	7 358,81	4 749,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	7 358,81	4 749,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 358,81	4 749,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 358,81	4 749,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		542 450,81	580 946,60	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	14 224,40
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 171,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		1 615,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		1 615,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	178 899,79	208 800,00	
7031	Concessions dans les cimetières	1 000,00	2 000,00	
706	Prestations de services	126 899,79	181 000,00	
70688	autres prestations de services		12 800,00	
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	38 000,00	0,00	
70878	par d'autres redevables	13 000,00	13 000,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	308 000,00	341 388,00	
74718	Autres		341 388,00	
7474	Communes	308 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	18 294,00	39 700,00	
752	Revenus des immeubles	18 294,00	39 700,00	
758	Produits divers de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		505 193,79	591 503,00	
76	Produits financiers (b)	12 541,00	0,00	
768	Autres produits financiers	12 541,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		3 600,00	
7713	Libéralités reçues		0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 600,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		517 734,79	595 103,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	471,60	68,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	471,60	68,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		471,60	68,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		518 206,39	595 171,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 171,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		1 000,00	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .		1 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
2131	Bâtiments publics		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 11 (5)	51 816,91	57 640,00	
	Opération d'équipement n° 12 (5)	15 700,00	11 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	67 516,91	69 640,00	
27	Autres immobilisations financières	500,00	501,38	
274	Prêts	500,00	501,38	
	Total des dépenses financières	500,00	501,38	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	68 016,91	70 141,38	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	471,60	68,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	471,60	68,00	
13911	Etat et établissements nationaux	419,90	35,00	
13913	Départements	51,70	33,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	471,60	68,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	68 488,51	70 209,38	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 209,38
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
10222	F.C.T.V.A.		0,00	
Total des recettes financières			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	7 358,81	4 749,00	
28158	Autres installations	3 157,12	1 746,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	343,00	343,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	211,05	334,00	
28184	Mobilier	3 647,64	2 326,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 358,81	4 749,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		7 358,81	4 749,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		7 358,81	4 749,00	

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	65 460,38
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 209,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : Centre Communal d'Action Sociale
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		48 149,83	a 0,00	57 640,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	3 069,75	0,00	0,00		
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences	3 069,75	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	45 080,08	0,00	46 082,00		
2158	Autres installations	11 847,49	0,00	20 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 950,11	0,00	13 037,00		
2184	Mobilier	16 282,48	0,00	13 045,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	11 558,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	11 558,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00
1313	Départements	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-57 640,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
 031-213104177-20200730-202007DEAC09-
 AI
 Date de télétransmission : 03/08/2020
 Date de réception préfecture : 03/08/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : Centre Culturel et Social
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		92 651,17	a 0,00	11 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	3 518,76	0,00	0,00		
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences	3 518,76	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	89 132,41	0,00	11 000,00		
2158	Autres installations	32 845,53	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	4 067,24	0,00	10 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 758,58	0,00	0,00		
2184	Mobilier	32 461,06	0,00	1 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
 031-213104177-20200730-202007DEAC09-
 AI
 Date de télétransmission : 03/08/2020
 Date de réception préfecture : 03/08/2020

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	69 641,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	70 141,38
Equipements municipaux (2)		69 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	69 640,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	69 709,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	70 209,38
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	69 709,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	70 209,38
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
RAR N-1 et reports	65 460,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 460,38
Total cumulé recettes d'investissement	68 790,38	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	70 209,38

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 330,00	200 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 540,00	267 342,60	0,00	0,00	0,00	580 946,60
RAR N-1 et reports	14 224,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 224,40
Total cumulé dépenses de fonctionnement	17 554,40	200 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 540,00	267 342,60	0,00	0,00	0,00	595 171,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	401 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	595 171,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	401 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	595 171,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	69 709,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	70 209,38
Dépenses réelles		0,00	69 641,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	70 141,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	501,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501,38
274	Prêts	0,00	501,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501,38
Opérations d'équipement		0,00	68 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	68 640,00
	11 Centre Communal d'Action Sociale	0,00	57 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 640,00
	12 Centre Culturel et Social	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,00
13913	Départements	0,00	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		68 790,38	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	70 209,38
Recettes réelles		65 460,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 460,38
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	65 460,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 460,38
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	65 460,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 460,38
Recettes d'ordre		3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
28158	Autres installations	1 508,00	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	334,00
28184	Mobilier	1 479,00	847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 326,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		17 554,40	200 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 540,00	267 342,60	0,00	0,00	0,00	595 171,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Dépenses réelles	14 224,40	199 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 540,00	267 008,60	0,00	0,00	0,00	590 422,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	14 224,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 224,40
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	14 224,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 224,40
011	Charges à caractère général	0,00	61 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 600,00	51 225,60	0,00	0,00	0,00	195 379,60
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,60	0,00	0,00	0,00	500,60
60612	Énergie - Électricité	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
60613	Chauffage	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
60622	Carburants	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60623	Alimentation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6064	Fournitures administratives	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	0,00	0,00	51,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	39 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	10 366,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141,00	0,00	0,00	0,00	3 154,00
61551	Matériel roulant	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 204,00	0,00	0,00	0,00	7 004,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 810,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6237	Publications	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	137 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 783,00	0,00	0,00	0,00	163 778,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,00
64111	Rémunération principale	0,00	89 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 761,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	1 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 306,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 197,00	0,00	0,00	0,00	21 197,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 630,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	27 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 921,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 586,00	0,00	0,00	0,00	4 586,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 509,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	772,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 940,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	216 940,00
6561	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
6562	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 940,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 330,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	0,00	4 749,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	401 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	595 171,00
Recettes réelles		0,00	401 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	595 103,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 615,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 615,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	208 800,00
7031	Concessions dans les cimetières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70688	autres prestations de services	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	341 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 388,00
74718	Autres	0,00	341 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 388,00
7474	Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	39 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 700,00
752	Revenus des immeubles	0,00	39 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
Recettes d'ordre		0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	17 554,40	200 734,00	218 288,40
Dépenses de l'exercice	3 330,00	200 734,00	204 064,00
011 Charges à caractère général	0,00	61 554,00	61 554,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	137 995,00	137 995,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	1 085,00	4 415,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
Restes à réaliser - reports	14 224,40	0,00	14 224,40
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	14 224,40	0,00	14 224,40
RECETTES TOTALES (2)	0,00	401 171,00	401 171,00
Recettes de l'exercice	0,00	401 171,00	401 171,00
013 Atténuations de charges	0,00	1 615,00	1 615,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	68,00	68,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 800,00	14 800,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	341 388,00	341 388,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	39 700,00	39 700,00
77 Produits exceptionnels	0,00	3 600,00	3 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales	521 Services à caractère social pour	522 Actions en faveur de l'enfance et de	523 Actions en faveur des personnes en	524 Autres services	Total
DEPENSES TOTALES (2)	30 600,00	42 000,00	10 000,00	26 940,00	0,00	109 540,00
Dépenses de l'exercice	30 600,00	42 000,00	10 000,00	26 940,00	0,00	109 540,00
011 Charges à caractère général	30 600,00	42 000,00	10 000,00	0,00	0,00	82 600,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	26 940,00	0,00	26 940,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	181 000,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	181 000,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	181 000,00	0,00	0,00	0,00	181 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 521	Sous-fonction 522	Sous-fonction 523
	5212 Services (de maintien à domicile)	5223 Autres	5232 Services
DEPENSES TOTALES (2)	42 000,00	10 000,00	26 940,00
Dépenses de l'exercice	42 000,00	10 000,00	26 940,00
011 Charges à caractère général	42 000,00	10 000,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	26 940,00
RECETTES TOTALES (2)	181 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	181 000,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	181 000,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 593,00	624,00	240 125,60	267 342,60
Dépenses de l'exercice	26 593,00	624,00	240 125,60	267 342,60
011 Charges à caractère général	26 593,00	624,00	24 008,60	51 225,60
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	25 783,00	25 783,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	334,00	334,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	69 709,38	69 709,38
Dépenses de l'exercice	0,00	69 709,38	69 709,38
Non individualisées en opérations	0,00	1 068,00	1 068,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	68,00	68,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
N° Opérations	0,00	68 641,38	68 641,38
11 Centre Communal d'Action Sociale	0,00	46 082,00	46 082,00
12 Centre Culturel et Social	0,00	10 500,00	10 500,00
11 Centre Communal d'Action Sociale	0,00	11 558,00	11 558,00
11 Centre Communal d'Action Sociale	0,00	501,38	501,38
RECETTES TOTALES (2)	68 790,38	1 085,00	69 875,38
Recettes de l'exercice	3 330,00	1 085,00	4 415,00
Non affectées aux opérations	3 330,00	1 085,00	4 415,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 330,00	1 085,00	4 415,00
Restes à réaliser - reports	65 460,38	0,00	65 460,38
Non affectées aux opérations	65 460,38	0,00	65 460,38
001 Solde d'exécution de la section d'investis	65 460,38	0,00	65 460,38

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	500,00	500,00
Dépenses de l'exercice	500,00	500,00
N° Opérations	500,00	500,00
12 Centre Culturel et Social	500,00	500,00
RECETTES TOTALES (2)	334,00	334,00
Recettes de l'exercice	334,00	334,00
Non affectées aux opérations	334,00	334,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	334,00	334,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 400,00€			27/11/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres matériel	10	27/11/1997
Linéaire	Logiciels informatiques	2	27/11/1997
Linéaire	Matériel informatique	5	27/11/1997
Linéaire	Mobilier	12	27/11/1997

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		68,00	68,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		68,00	68,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	68,00	68,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	68,00	0,00	D001 0,00	68,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 749,00	III 4 749,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 749,00	4 749,00
28158	Autres installations	1 746,00	1 746,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	343,00	343,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	334,00	334,00
28184	Mobilier	2 326,00	2 326,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 749,00	0,00	65 460,38	0,00	70 209,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 68,00
Ressources propres disponibles	IV 70 209,38
Solde	V = IV - II (6) + 70 141,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	595 103,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	02	Subvention 2020	Association NICOLAS ET PIMPRENELLE CRECHE	Associations	70 000,00
6574	01	Subvention 2020	MELI MELO CRECHE	Associations	120 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture 031-213104177-20200730-202007DEAC09- AI Date de télétransmission : 03/08/2020 Date de réception préfecture : 03/08/2020

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0,86	0,86	0,86	0	0,86
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0	0,86	0,86	0,86	0	0,86
FILIERE SOCIALE (d)		2	0,8	2,8	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	A	0	0,8	0,8	0	0	0
Assistant Socio-Educatif Principal	B	2	0	2	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0,8	0,8	0,8	0	0,8
Puéricultrice de classe normale	A	0	0,8	0,8	0,8	0	0,8
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	2,46	5,46	3,66	0	3,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de PIBRAC - 31 - BUDGET C.C.A.S.	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 11/03/2019 : Association	LEO LAGRANGE SUD-OUEST DELEGATION REGIONALE LEO LAGRANG	Association LEO LAGRANGE SUD-OUEST DELEGATION REGIONALE LEO LAG	Association	87 500,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Présidente, Camille POUPONNEAU,
A Pibrac, le 30/07/2020

Le Présidente, Camille POUPONNEAU,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session **30/07/2020**

A Pibrac, le 29/07/2020

Nombre de membres en exercice : **17**

Nombre de membres présents : **14**

Nombre de suffrages exprimés : **15**




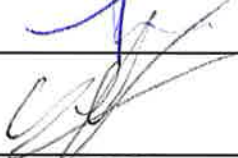


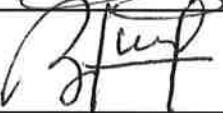

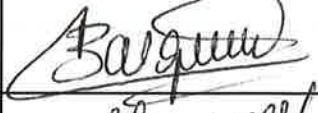
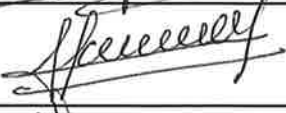



VOTES : Pour : **15**

Contre : **0**

Abstention : **0**




Date de convocation : 17/07/2020

Les membres du Conseil d'administration,

POUPONNEAU Camille	
CORTIJO Denise	
JOUAN RENAUD Marion	
PAYAN Miguel	
SALVADOR José	
BEN guillaume	
HILLAT Brigitte	
MAZZOLENI Florence	
BASQUIN Odile	
PARERA Jean	
AGNEAUX Jean-Pierre	
FAUCHER Marie-charlotte	
LAMARQUE Christian	

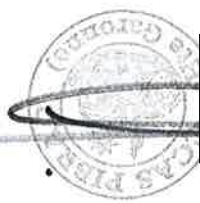
Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20200730-202007DEAC09-
AI
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PILON Colette	
LACAMBRA ROUCH Béatrice	
DHELLEMMES Anne	
GOULAIN Corine	

Certifié exécutoire par le Présidente, Camille POUPONNEAU, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Pibrac, le



Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20200730-202007DEAC09-
AI
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.17 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.22 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

X

p.26 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

X

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.28 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

A4 - Etat des provisions

X

A5 - Etalement des provisions

X

p.29 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.30 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

A8 - Etat des charges transférées

X

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

B - Engagements hors bilan

p.31 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.6 - Etat des engagements reçus

X

p.32 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

p.33 C1 - Etat du personnel

X

p.35 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.36 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20200730-202007DEAC09-
A1
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020